



African Forest Forum

A platform for stakeholders in African forestry

TERMES DE RÉFÉRENCE
SERVICES DE CONSULTATION NO 06 -2.1.1 AFF

ÉVALUATION DES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE LA DURABILITÉ DES OPTIONS
EXISTANTES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE PRODUITE À PARTIR D'ARBRES, DE
L'APPROVISIONNEMENT EN BIOMASSE À LA CONSOMMATION EN PASSANT PAR
LA TRANSFORMATION

Février 2025

1.1 INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège se trouve à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la recherche et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif de l'AFF est de fournir une plateforme et de créer un environnement favorable à une analyse indépendante et objective, un plaidoyer et des conseils sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, à promouvoir l'égalité des sexes et le développement économique et social.

L'AFF a obtenu un financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) pour mettre en œuvre un projet intitulé « *Transformer le Forum forestier africain pour renforcer sa capacité à améliorer les moyens de subsistance et la stabilité environnementale grâce à une meilleure gestion des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique* ». Le projet vise à générer et à partager des connaissances qui améliorent la gestion durable des forêts et des arbres hors forêt, dans le contexte du changement climatique, afin d'améliorer le bien-être humain et la protection de l'environnement en Afrique. L'un des principaux objectifs du projet est d' « identifier et d'évaluer les principaux déterminants de la durabilité des options énergétiques existantes basées sur les arbres, depuis l'approvisionnement en biomasse jusqu'à la consommation ».

1.1 CONTEXTE

La bioénergie attire de plus en plus l'attention en tant qu'élément essentiel du développement socio-économique en Afrique. Cela s'explique par les préoccupations actuelles liées au changement climatique, par la diminution des réserves de combustibles fossiles à des prix économiques et par les effets néfastes sur l'environnement de certaines sources d'énergie alternatives. La dépendance excessive à l'égard des importations de combustibles fossiles a suscité des inquiétudes chez de nombreux gouvernements africains en ce qui concerne la sécurité énergétique, aggravée par la rareté des réserves de change dans un contexte de baisse des prix des exportations traditionnelles.

La transition vers des sources d'énergie renouvelables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre offre également aux gouvernements africains la possibilité de parvenir à la sécurité énergétique. Bien que de nombreux gouvernements africains aient investi dans des mesures visant à améliorer l'accès aux combustibles de cuisson propres, la population qui n'y a pas accès n'a cessé d'augmenter depuis 2010 (AIE, 2022). Dans le scénario de l'Afrique durable sur l'accès à l'énergie, environ 10 % de la population africaine actuelle accède chaque année à des combustibles de cuisson propres entre 2022 et 2030, un taux bien trop faible pour combler le déficit d'accès d'ici à 2030. En l'absence d'un accès adéquat à l'énergie propre dans la région, les bioénergies solides telles que la biomasse, le bois de chauffage et le charbon de bois font partie intégrante du bouquet énergétique des pays africains.

Ces options énergétiques basées sur les arbres sont des sources d'énergie essentielles pour la cuisine, le chauffage et les industries artisanales, en particulier dans les communautés rurales, et renforcent la sécurité énergétique du continent. Leur utilisation domine la demande d'énergie résidentielle, puisque 70 à 80 % de la population en dépend (Piabuo et Puatwoe, 2020 ; AIE, 2022). Cette dépendance de 80 % est plus importante que dans d'autres régions, étant donné que le taux de dépendance moyen dans le monde est de 50 à 40 % (Piabuo et Puatwoe, 2020). Dans les zones rurales, la récolte de bois de chauffage et la production, le transport et la vente au détail de charbon de bois constituent également une source importante de revenus et d'emplois dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, bien qu'ils soient en grande partie informels. Cependant, la dépendance d'une grande partie de la population à l'égard de ces combustibles de biomasse a des conséquences sur la déforestation, les émissions de gaz à effet de serre et la santé humaine.

Une étude transversale menée dans 48 pays d'Afrique subsaharienne révèle que la durabilité des sources d'énergie basées sur les arbres est menacée en raison de la déforestation à grande échelle (dans le cas du charbon de bois), estimée à 3,4 millions d'hectares par an, et de la dégradation des forêts (dans le cas de la collecte de bois de chauffage) et des mauvaises pratiques de gestion (Byaro, et al. 2022). Il en résulte une perte considérable de la biodiversité des forêts et des biens et services écosystémiques associés. Dans le contexte de la lutte contre le réchauffement climatique, la déforestation et la dégradation des forêts contribuent également au rétrécissement des réserves de carbone forestier. Les taux de déforestation alarmants sont également dus à l'expansion de l'agriculture et à l'exploitation illégale des forêts. En outre, la combustion de la biomasse ligneuse et la récolte non durable de bois de chauffage émettent des gaz à effet de serre, contribuant ainsi au changement climatique. Par conséquent, une gestion efficace et des stratégies de conservation sont cruciales pour soutenir l'énergie basée sur les arbres dans les pays africains. L'amélioration de l'efficacité des systèmes énergétiques basés sur la biomasse est essentielle pour réduire l'impact négatif sur l'environnement. Les avancées technologiques, telles que les fourneaux et les fours améliorés, peuvent augmenter de manière significative l'efficacité de l'utilisation de la biomasse, réduisant ainsi la quantité de bois nécessaire à la production d'énergie.

En termes de santé, ces combustibles sont également associés à des maladies respiratoires répandues, la pollution de l'air à l'intérieur des habitations due à la combustion de la biomasse traditionnelle tuant plus de personnes sur le continent que le paludisme. Les femmes et les enfants vivant dans une grande pauvreté sont les plus exposés à la pollution de l'air domestique et sont particulièrement sensibles aux effets toxiques de la pollution (Gordon et al, 2014). Cette exposition est à l'origine du décès prématuré de 1,3 million de personnes par an, principalement des femmes et des enfants (AIE, 2006). En outre, comme la disponibilité du bois de chauffage continue de diminuer, les femmes et les enfants, qui sont les principaux collecteurs, parcourent de plus longues distances pour aller le chercher et perdent ainsi un temps considérable qui aurait pu être consacré aux études ou à d'autres activités socio-économiques.

La demande croissante d'énergie basée sur les arbres, ainsi que les défis environnementaux et socio-économiques associés à son utilisation, nécessitent des études complètes sur le statut et la durabilité de ces ressources en Afrique afin d'informer les meilleures pratiques pour son développement. C'est dans ce contexte que l'AFF cherche à analyser les chaînes de valeur de diverses options d'énergie de biomasse dans des points chauds de biodiversité sélectionnés, en vue d'évaluer leur potentiel pour améliorer la sécurité alimentaire, la transformation du développement rural, l'autonomisation des femmes, les opportunités de marché et de revenu, ainsi que l'amélioration de la santé, de manière durable. L'analyse vise à fournir des idées et des recommandations pour la gestion et le développement durables des options énergétiques basées sur les arbres dans les pays africains sélectionnés dans les points chauds de la biodiversité et dans d'autres pays présentant des caractéristiques similaires, afin d'offrir au continent de nombreuses opportunités de transition vers des systèmes énergétiques durables et modernes qui offrent un potentiel de transformation économique, environnementale et sociale.

1.2 JUSTIFICATION

Dans le cadre du plan de travail pour 2025, l'AFF prévoit de mener des études approfondies pour évaluer l'état actuel de la base de ressources pour les options énergétiques basées sur les arbres et leurs perspectives pour la durabilité future, en tenant compte des considérations de genre dans des pays sélectionnés représentant des points chauds de la biodiversité.

Pour ce faire, l'AFF recrute sept (7) experts nationaux, un par pays, pour entreprendre des études nationales dans des points chauds de biodiversité sélectionnés. Les études se concentreront sur les points chauds de biodiversité suivants: Fromontane orientale; forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest; forêts côtières d'Afrique de l'Est, et Madagascar et les îles de l'Océan Indien. Les experts seront

recrutés dans les pays suivants, qui utilisent beaucoup d'énergies renouvelables : le Cameroun, la Burundi, le Madagascar, le Mozambique, le Rwanda, la Libéria et la Zambie.

1.3 BUT DE L'ÉTUDE

Évaluer l'état actuel de la base de ressources pour les options énergétiques durables basées sur les arbres et leurs perspectives d'avenir en matière de durabilité, d'efficacité, de dynamique des marchés et des échanges, et de cadres politiques, réglementaires et institutionnels en tenant compte des considérations de genre dans les points chauds de la biodiversité dans les pays sélectionnés.

1.5 TÂCHES SPÉCIFIQUES

- a) Décrire des scénarios énergétiques pour l'approvisionnement, la production, la transformation et la consommation de biomasse, y compris l'état de la base de ressources, y compris les espèces utilisées, et leurs perspectives futures en matière de disponibilité des ressources, de production et d'utilisation, dans des points chauds de la biodiversité sélectionnés, en tenant compte de la dimension de genre.
- b) Évaluer l'efficacité du développement de chaque option énergétique, l'efficacité énergétique de la conversion/utilisation, l'utilisation de la technologie, les implications pour l'environnement et la santé, en tenant compte des aspects liés au genre.
- c) Entreprendre une analyse de la dynamique du marché et du commerce pour chaque option énergétique basée sur les arbres, en tenant compte de l'égalité des sexes.
- d) Évaluer la politique, les cadres réglementaires et les dispositions institutionnelles qui guident le développement et l'utilisation des options énergétiques basées sur les arbres, ainsi que leurs implications en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.
- e) Évaluer les opportunités et les défis liés à la production et à l'utilisation des options énergétiques basées sur les arbres, ainsi que les mécanismes permettant de relever ces défis.
- f) Sur la base des résultats des tâches ci-dessus, proposer des mesures, des meilleures pratiques et des modèles pour le développement d'options énergétiques durables basées sur les arbres qui sont efficaces, fournissent des opportunités de revenus/économiquement viables, socialement inclusives et respectueuses de l'environnement.

2.0 RÉSULTATS ATTENDUS

- i. Un rapport détaillé d'environ quarante (40) pages, qui aborde de manière exhaustive les tâches assignées et les domaines de résultats clés, références et des annexes non incluses
- ii. Une note d'orientation et une fiche d'information à finaliser en collaboration avec le personnel concerné du Secrétariat du Forum.

3.0 QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES MINIMALES

- Être titulaire d'un master en gestion des ressources naturelles, en foresterie, en sciences de l'environnement, en économie des ressources naturelles, en énergie ou dans un domaine connexe ; un doctorat sera un atout supplémentaire.
- Être un expert possédant de vastes connaissances et au moins cinq ans d'expérience post-master en foresterie, en gestion des ressources naturelles et en bioénergie en Afrique ; une expérience multi-pays ou régionale sera un atout supplémentaire.
- Avoir de bonnes compétences rédactionnelles et avoir au moins écrit un chapitre de livre et publié des articles dans des revues à comité de lecture ; et
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais ou en français.

4.0 DURÉE DE LA MISSION

Les tâches décrites dans ces TdR représentent une charge de travail d'un mois et demi, commençant le **17 mars 2025** et s'étalant sur une période de six (6) mois. Le consultant travaillera à partir de son lieu de résidence mais sera en étroite consultation avec le personnel concerné du Secrétariat du FFA

tout en respectant le calendrier de livraison convenu.

5.0 COMMENT POSTULER

Veillez envoyer un courrier électronique, en mentionnant le titre et le numéro de la présente consultation dans l'objet du courrier, et joindre une proposition contenant les éléments suivants:

- Une lettre de motivation indiquant comment vous répondez aux exigences en matière de qualifications et d'expérience susmentionnées ;
- Le domaine des résultats clés, les activités spécifiques correspondantes et la méthodologie pour les exécuter ;
- Une matrice de données répertoriant les besoins d'information tracés par rapport aux sources de données ;
- Un projet de plan de travail (des livrables clairs mis en correspondance avec les semaines de travail pour chaque résultat clé) ;
- Une table des matières provisoire avec le nombre de pages correspondant ; et
- Un CV à jour.

Veillez postuler, en indiquant comme objet: **“SERVICES DE CONSULTATION NO 06 -2.1.1 AFF – ÉVALUATION DES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE LA DURABILITÉ DES OPTIONS EXISTANTES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE PRODUITE À PARTIR D'ARBRES, DE L'APPROVISIONNEMENT EN BIOMASSE À LA CONSOMMATION EN PASSANT PAR LA TRANSFORMATION.”** en indiquant le pays pour lesquels vous postulez, au Dr Doris Mutta à d.mutta@cifor-icraf.org, et , Delphina Dali à D.Dali@cifor-icraf.org, avec copie à exec.sec@afforum.org.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **27 février 2025**. Seuls les candidats retenus seront contactés.